

Quant à nous, notre rêve est plus généreux, notre vision plus noble. J'estime que l'entente de Charlottetown nous aidera à réaliser ce rêve tous ensemble.

Des voix: Bravo!

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, il n'y a normalement pas de réponse à une réponse, j'en suis conscient, mais permettez-moi une seule phrase. L'incohérence observée ou déduite entre l'expression « heedless and needless course » et ce qui a été dit en français tient à l'élimination d'un élément très important dans le cheminement entre l'accord de 1982 et la réponse que le gouvernement libéral du Québec a donnée avant que les cinq principes ne soient énoncés. Je reviendrai là-dessus à une autre occasion. Restez à l'écoute.

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, il est proposé par le sénateur Murray, appuyé par le sénateur Lynch-Staunton:

Que, conformément à la Loi concernant les référendums sur la Constitution du Canada, le Sénat convienne avec la Chambre des communes d'approuver le texte suivant de la question référendaire:

«Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?»

oui

non»

et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président suppléant: Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président suppléant: Que les sénateurs qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président suppléant: À mon avis, les oui l'emportent.

Et deux sénateurs s'étant levés:

Son Honneur le Président suppléant: Les sénateurs sont-ils d'accord pour qu'on fasse sonner le timbre pendant 15 minutes?

Le sénateur Kelly: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat, je demanderais qu'on fasse sonner le timbre pendant 15 minutes. Il y a peut-être des sénateurs de l'autre côté de la rue, dans l'édifice Victoria.

Son Honneur le Président suppléant: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président suppléant: Convoquez les sénateurs.

• (1930)

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, l'honorable sénateur Murray, c.p., appuyé par l'honorable sénateur Lynch-Staunton, propose:

Que, conformément à la Loi concernant les référendums sur la Constitution du Canada, le Sénat convienne avec la Chambre des communes d'approuver le texte suivant de la question référendaire:

«Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?»

oui

non»

et,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

POUR

LES HONORABLES SÉNATEURS

Adams	Kelly
Atkins	Kenny
Barootes	Keon
Beaudoin	Kinsella
Beaulieu	Kirby
Berntson	Lynch-Staunton
Bonnell	MacDonald (<i>Halifax</i>)
Buchanan	MacEachen
Carney	Marchand
Castonguay	Marshall
Chaput-Roland	Molgat
Cochrane	Murray
Cogger	Oliver
Comeau	Petten
Cools	Poitras
Corbin	Riel
Davey	Rizzuto
De Bané	Robertson
DeWare	Robichaud
Doody	Ross
Doyle	Rossiter
Fairbairn	Simard
Forrestall	Spivak
Frith	Stanbury
Gigantès	Stollery
Graham	Sylvain
Hays	Teed
Hébert	Thériault
Kelleher	Watt—58.

CONTRE

LES HONORABLES SÉNATEURS

Lawson

Sparrow—2.